

ROYAUME-UNI

Les taux d'emploi sont élevés, mais ces dernières années il n'y a guère eu de convergence du PIB par habitant ou de la productivité du travail, d'où un écart toujours prononcé par rapport aux pays les plus performants. Des mesures ont été prises pour améliorer les incitations à l'activité, mais de nouvelles initiatives s'imposent, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réformer encore les régimes d'invalidité

Le nombre de bénéficiaires de prestations d'invalidité rapporté à la population en âge de travailler a légèrement diminué mais reste élevé par rapport aux autres pays, en particulier chez les hommes d'âge très actif.

Mesures prises : après avoir été appliqué à titre d'essai sur 40 % du territoire, le programme Passerelles pour l'emploi a été étendu à l'ensemble du pays en avril 2008. Un Livre blanc publié en décembre 2008 a proposé d'élargir les réformes. Une nouvelle législation a renforcé fin 2008 le système actuel de prestations d'incapacité par une allocation simplifiée d'aide à l'emploi des handicapés.

Recommandations : étendre comme il est envisagé le dispositif Passerelles pour l'emploi à tous les prestataires actuels et non aux seuls nouveaux bénéficiaires. Limiter le nombre des entrées dans le régime d'invalidité en contrôlant l'état de santé des demandeurs avant l'expiration du délai de 13 semaines prescrit.

Améliorer les résultats scolaires des jeunes

Les résultats des jeunes aux tests internationaux de capacité cognitive sont médiocres, et une proportion toujours élevée d'élèves quitte l'école avant d'avoir achevé le deuxième cycle du secondaire, ce qui nuit à la productivité. De surcroît, la variation des résultats entre établissements est forte en comparaison des autres pays de l'OCDE.

Mesures prises : le programme « Éducation Maintenance Allowance » a contribué à améliorer les taux de scolarisation des jeunes de 16 et 17 ans, et en vertu de « l'Éducation and Skills Act » l'âge de fin de scolarité sera progressivement relevé à partir de 2013. De nouveaux diplômes pour les élèves de 14 à 19 ans sont progressivement institués à partir de 2008.

Recommandations : accroître le taux d'inscription dans l'éducation préscolaire de qualité. Mettre davantage l'accent sur l'acquisition de compétences de base en lecture, écriture et calcul. Réduire la place donnée aux tests et aux objectifs et veiller à fournir un soutien approprié aux élèves et établissements les moins performants, notamment en favorisant une répartition plus équitable des financements. Évaluer avec soin les rendements des nouveaux diplômes.

Améliorer les infrastructures publiques, notamment dans les transports

Le sous-investissement en infrastructures publiques s'est soldé par des encombrements routiers et aéroportuaires et un réseau ferroviaire peu fiable, ce qui alourdit les coûts des entreprises et bride la productivité.

Mesures prises : l'investissement dans les transports s'est légèrement redressé ces dernières années, et d'autres augmentations ont été annoncées parmi les mesures visant à répondre à la crise économique. Des réformes sont en cours pour la gestion du réseau ferroviaire, des expériences de tarification des routes sont menées actuellement et des plans ont été annoncés pour améliorer l'efficacité et la capacité des aéroports.

Recommandations : poursuivre la réalisation de dépenses ciblées dans les principales zones stratégiques de croissance et veiller à ce que l'investissement ne descende pas sous les niveaux envisagés dans le plan décennal pour les transports établi par le gouvernement en 2000. Poursuivre les préparatifs en vue de la mise en place d'un système national de tarification routière.

Autres grandes priorités

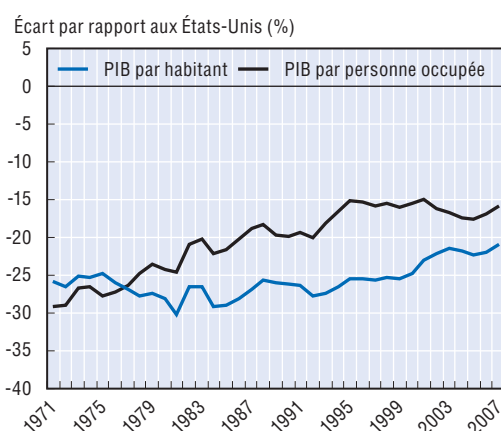
- **Efficacité du secteur public.** Améliorer l'efficacité des systèmes de santé et des autres services financés sur fonds publics en veillant à ce que l'accroissement des dépenses se traduise par des prestations de services de meilleure qualité. Définir tous les objectifs dans le secteur public de façon à limiter les risques d'effets pervers, en mettant en place un système de gestion des performances plus interactif et plus dynamique.
- **Règles d'urbanisme.** Améliorer les règles d'urbanisme de façon qu'elles donnent plus de poids aux considérations économiques et qu'elles encouragent l'entrée des entreprises. Dégager plus de terrains constructibles à usage commercial et résidentiel en redélimitant les « ceintures vertes » dans les zones en développement rapide, et envisager d'autres moyens d'améliorer les incitations à l'aménagement foncier.

ROYAUME-UNI

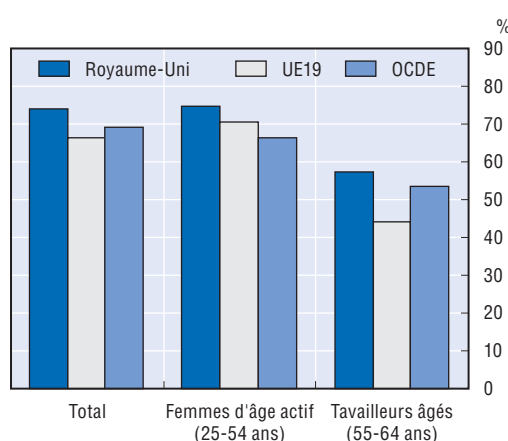
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

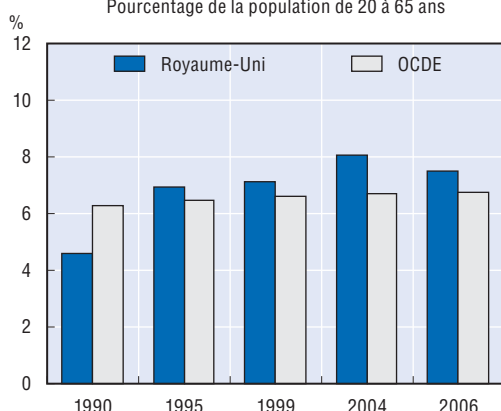
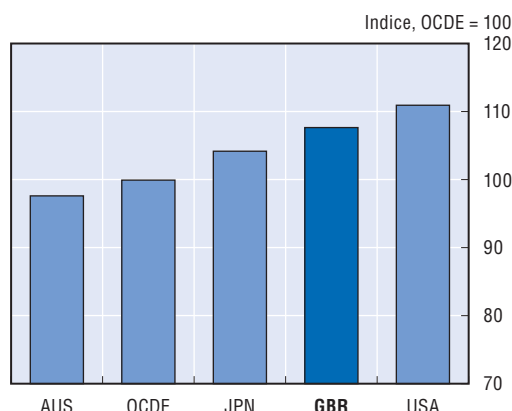
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	2.2	2.6	1.9
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.1	0.2	0.0
dont : Taux d'emploi	0.5	0.6	0.3
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.4	-0.4	-0.4
Productivité du travail	2.1	2.4	1.9
dont : Intensité capitalistique	1.1	1.2	1.0
Productivité multifactorielle	1.0	1.1	1.0

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Il y a une faible convergence du PIB par habitant¹

B. Les taux d'emploi sont élevés, 2007

C. La part de la population d'âge actif percevant des prestations d'invalidité est élevée²

Pourcentage de la population de 20 à 65 ans

D. La variation des performances des élèves est élevée, 2006³

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.
2. Les prestations d'invalidité incluent les primes versées par les régimes auxquels les bénéficiaires ont directement cotisé, ceux auxquels ils n'ont pas directement cotisé ainsi que des régimes liés aux accidents du travail.
3. Variation moyenne de la performance des élèves en mathématiques, sciences et lecture (mathématiques et sciences uniquement pour les États-Unis).

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active* ; graphique C : OCDE (2003), *Transformer le handicap en capacité et estimations de l'OCDE* ; graphique D : OCDE, *Base de données PISA 2006*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>